



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2019

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 2E CLASSE

Dans le cadre d'un avancement de grade, un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet est créé à compter du 1^{er} août 2019.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA BOUCHERIE

Budget établi hors taxes et arrêté comme suit, à l'unanimité :

Fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à 9 031 €.

Les dépenses sont constituées d'un virement à la section d'investissement, des intérêts d'emprunts et de l'entretien de bâtiment

Les recettes sont : le loyer du magasin et le report de l'exercice précédent.

Investissement : l'équilibre est atteint à hauteur de 12 558 € comprenant principalement

En dépenses : le remboursement du capital de l'emprunt

En recettes : le virement du fonctionnement

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA COMMUNE ET VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Adopté à l'unanimité.

En fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à 613 990 €.

Les dotations et participations sont de 262 599 € et le produit attendu des contributions directes est de 81 909 €, le conseil ayant décidé de ne pas augmenter les taux, qui restent les mêmes que l'an passé, à savoir :

Taxe habitation.....	4.89 %
Foncier bâti.....	3.56 %
Foncier non bâti.....	10.72 %
Cotisation Foncière des Entreprises.....	7.72 %

En investissement : l'équilibre s'établit à 137 328 €.

En dépenses : les principaux postes sont : report du déficit, remboursement du capital des emprunts, et de la dette du syndicat d'électricité, étude d'aménagement de la place, travaux de voirie, travaux de bâtiments, achat de mobilier et de matériels.

En recettes : les principales lignes sont : l'affectation du résultat de 2018, le Fonds de Compensation de TVA, la taxe d'aménagement, des subventions, un emprunt en attente de fonds de concours et le virement du fonctionnement pour équilibrer la section.

DEVIS POUR TRAVAUX A LA BOULANGERIE

Les propositions de la commission des bâtiments sont acceptées. Ainsi c'est l'entreprise ROUVRE qui est retenue pour l'ensemble des travaux consistant d'une part en la réfection des placoplâtres de 2 chambres pour 5 556.60 € ttc et d'autre part au ravalement des murs extérieurs pour un montant de 6 068.40 €.

QUESTIONS DIVERSES

Salon des Auteurs : le dimanche 28 avril 2019 de 10 à 18h

Médaille de la Fédération Jeunesse et Sports : en remerciement du prêt de la salle des fêtes lors de la cérémonie annuelle de remises de récompense pour les sportifs du département.

Catastrophe naturelle du 11 juin 2018 : M. MAUREY, sénateur, a relancé M. Le Ministre, sur le dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle suite au 2^{ème} épisode d'inondations du 11 juin.

Labellisation « Terre saine » : la commune du Fidelaire s'est vue attribuer le label « Terre Saine » suite à la signature de la charte d'entretien des espaces publics au niveau 3 (0 pesticide) et à la mise en place depuis un an du zéro phyto.

Fait au Fidelaire, le 18 avril 2019



The image shows a handwritten signature in red ink, which appears to be 'M. MAUREY', written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE LE FIDELAIRE' at the top and '27 (Eure)' at the bottom. The center of the seal features a coat of arms with a sun, a plow, and a sheaf of wheat, with the words 'FIDELAIRE' and 'EURE' visible below it.